

Hotel des Fermes

Marie-Laure Legay

Les services centraux de la Ferme générale se situaient à Paris, rue Grenelle-Saint-Honoré. En 1720, on y trouvait les bureaux des Cinq grosses fermes, des Gabelles de France, des Gabelles du Lyonnais, Provence, Dauphiné, Languedoc et Roussillon, les bureaux des Gabelles des régions de l'Est, ceux du fournissement des sels, du Domaine d'Occident et du Tabac ; Au petit hôtel Mazarin logeaient les bureaux des Fermes en correspondance avec les bureaux des généralités, les recettes générales, la comptabilité, les bureaux du contrôle des actes, amortissements, franc-fiefs, ceux pour la marque d'or et d'argent et ceux pour la marque des fers. A l'hôtel de Bretonvilliers enfin, à la pointe de l'île Notre-Dame, on trouvait depuis 1719 la recette générale des aides (bureaux des droits de gros, du Huitième, du Pied fourché, notamment), domaines et papier timbré ; là se faisait également la régie des entrées de Paris. Pour limiter le nombre de bureaux dans la capitale, on y concentra en effet la perception tout au long du XVIIIe siècle. En 1746, l'administration du Tabac fut transférée à l'hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas près du Louvre. Cet hôtel appartenait au duc de Chevreuse et fut acheté pour le compte du roi 550 000 livres. Il présentait l'avantage de disposer d'entrepôts. En 1780 enfin, la Régie générale des aides se logea dans l'hôtel Le Blanc, beaucoup plus vaste, rue de Choiseul. Les bureaux centraux réunissaient en tout près de 700 employés. Hormis quelques exceptions comme Montcloux à l'hôtel de Longueville, les Fermiers généraux n'y logeaient pas. En revanche, s'y réunissait tous les mercredis, à 16h, le Conseil de la Ferme générale, mais aussi les comités d'actionnaires, principaux organes législatifs de la Compagnie. Plan de l'entresol de l'hôtel de Bretonvilliers, 1719, BNF Jean Marot l'ancien, L'hôtel de Longueville, eau-forte XVIIIe siècle, Musée Carnavalet

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

- Sources archivistiques:
 - AN, G2 20, dossier 13
 - AN, G2 20, dossier 13

Bibliographie scientifique:

- Vida Azimi, Un modèle administratif de l’Ancien régime : les commis de la ferme générale et de la régie générales des aides, Paris, éditions du CNRS, 1987, p. 33-36, d’après Lavoisier Antoine-Laurent, Calculs des produits de différents baux de la Ferme générale, avec des détails très particuliers sur les frais de régie du bail de Laurent David, 1774. Mémoire conservé au Musée des arts et métiers
- Natacha Coquery, Les hôtels parisiens du XVIIIe siècle : une approche des modes d’habiter , Revue d’histoire moderne et contemporaine, t.38, avril-juin 1991, p. 205-230
- Thierry Claeys, Les institutions financières de la France au XVIIIe siècle, t. II, annexes, Paris, éditions SPM, 2011, p. 301-303
- Thomas Boullu, La transaction en matière d’impositions indirectes (1661-1791). Contribution à l’étude de l’émergence d’un droit de l’administration monarchique , thèse pour le doctorat en droit, Université de Strasbourg, 2019, p. 393-399

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Hôtel des Fermes* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/170>